

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2023 à 18h30

Le Conseil Municipal de Lanquetot, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie le mercredi 20 décembre 2023 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Roger BERGOUGNOUX, Maire de Lanquetot.

Étaient présents :

- M. Roger BERGOUGNOUX, Maire,
- Mme Martine CAHARD, 1^{ère} adjointe,
- M. Christian GEOFFROY, 2^{ème} adjoint,
- Mme Françoise FRÉBOURG, 3^{ème} adjointe,
- M. Stéphane TOCQUEVILLE, 4^{ème} adjoint,
- M. Hubert COMMARE,
- M. Antoine CROCHEMORE,
- Mme Stéphanie LE BARBANCHON,
- M. Julien LEFEBVRE,
- M. Matthieu DEBRIS.

Membres absents excusés :

- Mme Armelle PAUMELLE, excusée ;
- Mme Aurélie LEFEBVRE, excusée ;
- M. Tony KAROLEWICZ, excusé ;
- Mme Sandie DORANGE, excusée.

Membres absents :

- Mme Corinne VARNIER.

Membres ABSENTS ayant donné pouvoir :

Néant

Secrétaire de séance :

Monsieur Matthieu DEBRIS est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Registre des délibérations / Réunion du Conseil Municipal en date du 20 décembre 2023

Roger BERGOUGNOUX	Matthieu DEBRIS
Maire de LANQUETOT	Secrétaire de séance

- ⇒ Élection d'un secrétaire de séance,
- ⇒ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2023,
- ⇒ Indemnisation à un particulier : prise en charge partielle pour la destruction des nids d'hyménoptères,
- ⇒ Prise en charge partielle pour la destruction des nids d'hyménoptères : SARL RADICAL ANTIPARASITAIRE située à Bolbec,
- ⇒ Retrait de la délibération n° 2023/21 en date du 12 avril 2023 relative à la convention de prêt de terrain communal,
- ⇒ Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal
a décidé

2023/36 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 10 juillet 2023 :

Adopté à l'unanimité

2023/37 : Indemnisation à un particulier : prise en charge partielle pour la destruction des nids d'hyménoptères :

Adopté à l'unanimité

2023/38 : Prise en charge partielle pour la destruction des nids d'hyménoptères : SARL RADICAL ANTIPARASITAIRE située à Bolbec :

Adopté à l'unanimité

2023/39 : Retrait de la délibération n° 2023/21 en date du 12 avril 2023 relative à la convention de prêt de terrain communal :

Adopté à l'unanimité

Registre des délibérations / Réunion du Conseil Municipal en date du 20 décembre 2023

Roger BERGOUGNOUX	Matthieu DEBRIS
Maire de LANQUETOT	Secrétaire de séance